

Paris, le 19 juin 2023

Objet: Changement de dénomination du FCP « UFF SELECTION PREMIUM » (FR0010180943)

Chère cliente, cher client,

Vous êtes actuellement porteur de parts du Fonds Commun de Placement (ci-après FCP) « UFF SELECTION PREMIUM » (FR0010180943) et nous vous remercions de votre confiance. Nous vous informons de la décision de la société de gestion, Myria Asset Management, de procéder à la modification suivante :

- Changement de dénomination du FCP qui devient « UFF ALLOCATION DYNAMIQUE C ».

Cette modification sera mise en œuvre à compter du 3 juillet 2023.

Nous attirons votre attention sur le fait que ceci représente le seul changement sur votre FCP et que toutes les autres informations qui figuraient dans le prospectus d'origine sont reconduites à l'identique, notamment en matière de profil de risque et de frais.

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter relative à ce changement.

Nous vous rappelons l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC) de votre FCP. Vous pourrez obtenir le prospectus sur le site internet suivant : www.myria-am.com

Nous vous prions de croire, chère cliente, cher client, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pierre BISMUTH

Directeur Général